



Le diplôme national du brevet à compter de la session de juin 2017

publié le 12/10/2016

A compter de la session de juin 2017, les modalités d'obtention du diplôme national du brevet évoluent. Voir le document joint.

Document joint

 [brevet_synthese_2017](#) (PDF de 336.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.